



Édition du vendredi 13 mai 2022

Le journal du Syndicat des enseignantes et des enseignants du Cégep de l'Outaouais
Le journal syndical qui se lit en 13 pages un vendredi 13 !

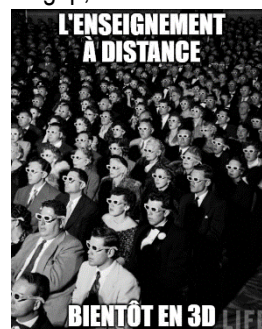
L'ENSEIGNEMENT À DISTANCE POSITION NATIONALE ET LOCALE

Qu'on parle d'enseignement en mode non présentiel (EMNP), à distance (EAD), en ligne (EEL), en bimodal, en minimodal... l'enseignement virtualisé prend de plus en plus de place. Certain.e.s aiment, d'autres abhorrent, mais chacun.e est touché.e d'une façon ou d'une autre. Notre vie de prof en est changée, pour le meilleur et pour le pire. D'un point de vue syndical, il importe avant tout de bien mesurer les impacts de cette nouvelle réalité sur nos conditions de travail tant individuelles que collectives. Au plan individuel, rappelons simplement que nous n'avons pas été embauché.e.s pour nos technocompétences et que nous n'avons pas choisi ce métier pour enseigner à des écrans. C'est sans compter les risques pour la santé que représente ce type d'enseignement. Au plan national, c'est la question du développement erratique qui se pose : quelles sont les conséquences de l'EAD sur le choix de cégep des étudiant.e.s? Avec le peu de DEC offerts au Cégep de l'Outaouais par rapport à la population de la région, combien d'étudiant.e.s d'ici s'inscriront à des programmes donnés ailleurs?

La FNEEQ, par l'entremise de son conseil fédéral (constitué des trois regroupements de la FNEEQ : cégep, université, privé), de son Comité école et société et de son Comité de négociation et de mobilisation, a réussi à faire des avancées sur la question : la convention collective 2015-2020 prévoyait la consultation des CRT, des CE et des départements préalables à l'implantation de nouveaux modèles d'organisation de l'enseignement, dont l'enseignement à distance. La nouvelle convention collective ajoute à cette condition la création d'un comité paritaire interronde FNEEC-CPNC pendant la durée de la présente convention collective, visant à identifier les difficultés d'application de la convention, notamment l'allocation des ressources et le calcul de la charge individuelle (CI). Autrement dit, les parties n'ont pas réussi à s'entendre sur les modalités en la matière à

inscrire à la convention et se sont dit, comme René Lévesque à une autre époque : à la prochaine fois.

Que fait-on entretemps? Au national, les travaux sont en cours au comité interronde. Par conséquent, les différentes instances de la FNEEQ, dont le regroupement cégep, ont décidé d'inviter leurs syndicats membres (dont le SEECO) à observer un moratoire sur le sujet, le but n'étant pas de bloquer ni même de s'opposer à l'enseignement à distance, mais bien de s'assurer que les deux parties s'entendent sur un certain nombre de modalités avant de les implanter. On appliquerait le principe de précaution.



Comme les syndicats de la FNEEQ sont autonomes, le respect du moratoire est une décision locale. Il appartiendrait à l'Assemblée générale du SEECO d'en décider. Par contre, la posture actuelle de la partie syndicale du CRT (PSCRT) face à la question est d'agir au cas par cas selon les demandes de la partie patronale. Dans les faits, la PSCRT est très réticente à se prononcer en faveur de projets d'enseignement à distance en raison de la situation particulière de l'Outaouais.

Sur le sujet : [La formation à distance à la rescousse de l'environnement : une fausse bonne idée](#)

NOS ARTICLES

Résumé d'AG du 11 mai 2022	p.2
Mots croisés sur les départs de la Direction	p.5
Cop Inclusion et Comité inclusion	p.6-7
Courrier des membres	p.7
<i>Je tiens la route!</i>	p.8
Comité LGBTQ+ – lettre ouverte	p.9
Syndicalisme international	p.10
Bons coups et nouveau concours !	p.11
Nouveau calendrier scolaire	p.12

Résumé de l'assemblée générale du mercredi 11 mai 2022

MOT DU PRÉSIDENT

Christian Bernier rappelle la date de l'assemblée générale annuelle ainsi que celle du banquet de fin d'année (détails page 3). Par ailleurs, bonne nouvelle : notre rétroaction salariale s'ajoutera à notre paye de cette semaine !!! Enfin, le président souligne l'excellent travail de notre adjointe **Chrystel Lasson**, qui a pris la relève de la secrétaire générale démissionnaire, entre autres pour les procès-verbaux des AG. Merci Chrystel !

PROJET DE RÉPARTITION DES RESSOURCES ENSEIGNANTES

La contre-proposition patronale sur la répartition des ressources enseignantes a été acceptée par l'Assemblée. La

PSCRT proposait l'acceptation de ce projet, mais elle s'est néanmoins dite déçue de l'obstination de la partie patronale à ne pas s'affranchir de la Fédération des cégeps en acceptant aveuglément de suivre le prétendu mot d'ordre qui conseillait aux directions de limiter la création de postes à 35 % des ressources accordées pour les EESH (étudiant.e.s en situation de handicap). Pourtant, les demandes de la PSCRT étaient raisonnables et visaient la reconnaissance d'emploi dans des milieux stables comme les centres d'aide en français (entre autres). On le répète : c'était raisonnable.



ENTENDU EN AG

« On est tellement habitué à la surembauche que le texte ne prévoyait pas les cas de sous-embauche. »

Un VP qui souhaite illustrer à quel point la situation est rare



DISSOLUTION DU COMITÉ D'INCLUSION

L'Assemblée a entériné la proposition des deux membres du Comité de procéder à sa dissolution pour éviter la duplication des mandats avec la Communauté de pratique sur l'inclusion et le Comité équité, diversité, inclusion.

LIBÉRATIONS SYNDICALES

La convention collective stipule que la libération syndicale minimale est de 1 ETC. Dans les dernières années, l'Exécutif a eu annuellement 2,47 ETC, ce qui correspondait en moyenne à 0,8 % du volet 1. La partie syndicale du CRT a voulu consulter l'AG afin de signer une entente avec la partie patronale pour s'assurer que les ressources consacrées à la libération syndicale soient toujours équivalentes d'une année à l'autre. La PSCRT voulait également convenir du report des ressources inutilisées. Ce point a dû être reporté faute de temps.

PROJET DE LOI 96 ET EXTENSION DE LA LOI 101 AU COLLÉGIAL

Faute de temps, ce point est reporté à une prochaine AG, la première de l'année scolaire 2022-2023 (date officielle à être annoncée en début de session). Les délégué.e.s du SEECO au conseil fédéral de la FEEQ doivent se prononcer une troisième fois sur la question d'ici le début de septembre. Pour mieux comprendre la position de la FNEEQ sur le projet de loi 96, veuillez lire le communiqué disponible [sur son site Web](#).

Vous avez des questions pour l'Exécutif du SEECO ? Écrivez à :
SEECO@cegepoutaouais.qc.ca

QUORUM AUX AG

La question des problèmes liés à l'atteinte du quorum en AG a été soulevée afin que tous ensemble, les membres du SEECO trouvent des solutions aux difficultés engendrées par l'absence de quorum, qui était établi à 45 membres. L'Assemblée a voté à la majorité pour que le quorum soit dorénavant constitué des membres présents à l'Assemblée. Cette pratique, très répandue dans le réseau, a l'avantage que les réunions pourront aller de l'avant avec les membres qui choisissent d'y assister. On évite ainsi le report d'AG à un autre mercredi, ce qui avait pour conséquence d'entrer en concurrence avec d'autres réunions ou activités déjà prévues ce jour-là. Il permet également d'éviter que l'Exécutif se retrouve à devoir prendre des décisions sans consulter l'Assemblée en raison d'une échéance imminente.

ENTENDU EN AG

« Les finances, ce n'est pas un sujet sexy en AG. Le VP finances est sexy, mais pas ses dossiers. »

Une VP au sujet des problèmes de quorum

PRIX DE PRÉSENCE

Tirage de quatre cartes-cadeaux de 25 \$ de chez **Fidélité** : **Simon Lespérance**, **Manon Pelletier**, **Pascale Prud'homme** et **Sara-Lise Rochon** sont les gagnant.e.s de ces prix de présence !

BANQUET DE FIN D'ANNÉE

Notre banquet annuel du jeudi 19 mai 2022 aura lieu dès 17 h au Relais Plein-Air, à côté du campus Gabrielle-Roy ! Le BBQ Shop viendra nourrir les guerrières et les guerriers que nous sommes, Luc Fournier, copropriétaire de Tite Frette, nous offrira la cervoise et DJ Zoom sera le barde de la soirée ! Nous rappelons aux personnes inscrites de payer leur billet de 5 \$ en personne auprès des membres de l'Exécutif ou en ligne.

ÉCHANGE LU SUR UN GROUPE DE DISCUSSION

- En CRT, on fait parfois des cocus.
- Tu veux dire des caucus...
- Oui, des caucus.

ENTENDU EN AG

« C'est plus long partir du campus Gabrielle-Roy pour se rendre à Félix-Leclerc que le contraire. »

Un sondage du SEECO

PROCHAINE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE : L'AGA

Notre AGA (assemblée générale annuelle) aura lieu la semaine prochaine, le **mercredi 18 mai à 9 h à G.-R.** Votre inscription permet à l'Exécutif de mieux préparer l'assemblée. Cette AGA marque le retour des repas dans nos rencontres ! Nous prions les responsables de coordination de tenter de ne pas prévoir de réunion à ce moment afin de permettre à tous les membres d'y assister. Il s'agit là d'un moment de démocratie syndicale essentiel.

ATTENTION : NOUVEAU MODE DE SCRUTIN

Les membres présents physiquement à l'AGA recevront un lien pour voter en ligne par l'entremise de la plateforme Balotilo. Il faudra donc avoir en main un cellulaire, une tablette ou un ordinateur portable. Les inscriptions à cette AGA doivent être faites d'avance pour aider au déroulement du scrutin.

L'AGA nous offre l'occasion des élections annuelles aux différents comités. C'est le temps plus que jamais de vous impliquer.

Le SEECO, c'est vous ! Non seulement votre implication vous permet d'avoir un impact sur votre milieu et sur vos conditions de travail, mais il enrichit votre expérience au Cégep ! La liste de ces comités est disponible sur [notre site Web](#) ou [à cette adresse](#). Veuillez annoncer votre candidature au président des élections pour l'aider dans la préparation du scrutin à elections@seecofneeq.com.



DES NOUVELLES DU MONDE SYNDICAL

PROJET DE LOI 32 SUR LA LIBERTÉ ACADÉMIQUE

La FNEEQ-CSN se réjouit que les universités doivent se doter d'une politique et d'un comité sur la liberté académique, en vertu du PL-32, mais tout n'est pas parfait pour autant. Par exemple, il faut s'inquiéter de certains pouvoirs très larges que le ministre s'arroge à l'article 6 du projet de loi. La ministre disposerait-elle d'une forme de veto ou pourrait-elle dicter des correctifs à la politique d'un établissement qui ne serait pas conforme à ses valeurs? Il s'agit de menaces sérieuses à l'autonomie et à la liberté universitaire. La FNEEQ prévoyait demander plusieurs bonifications au gouvernement en consultation particulière le 10 mai.

[Lire le communiqué](#)

[Lancement d'une campagne pour promouvoir le DEC qualifiant en Soins infirmiers « Je soigne avec mon DEC »](#)

COMITÉ ENVIRONNEMENT DE LA FNEEQ

Depuis mars 2020, si l'humanité se concentre à vaincre la crise sanitaire, notre planète, elle, continue de souffrir de la crise climatique. En 2022, il est plus que temps d'agir et d'utiliser les trente-six précieux mois à venir pour opérer un virage urgent. Rappelons qu'au début avril, dans un rapport sans équivoque, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) donnait [trois ans](#) à l'humanité pour éviter la catastrophe. Le comité environnement de la FNEEQ en appelle donc à tous les syndicats qui sont ou seront en négociation de faire de la lutte environnementale une priorité et de négocier avec les employeurs des clauses qui permettront de contribuer à atteindre les objectifs fixés par le GIEC. Pour lire des exemples d'actions et de politiques que nos établissements d'enseignement devraient mettre en place, consultez [les réflexions et les suggestions du comité environnement de la FNEEQ](#).

LA FNEEQ DANS LES MÉDIAS

Voici quelques articles et citations à propos de la FNEEQ, parus au cours du dernier mois :

- Québec dépose un projet de loi sur la « liberté académique » : [Journal de Montréal](#)
- Projet de loi 32 : Québec vise à mieux protéger la liberté académique : [La Presse canadienne](#)
- Québec propose une loi pour libérer la parole sur les campus : [Le Devoir](#)
- Québec dicte aux universités comment protéger la liberté d'enseignement : [La Presse](#)

SIGNATURE SYMBOLIQUE DE LA CONVENTION COLLECTIVE

Jeudi matin avait lieu une cérémonie de signature symbolique des trois nouvelles conventions collectives du personnel du Cégep : celle des enseignant.e.s, celle du soutien et celle des professionnel.le.s. Quelle ne fut pas notre surprise lorsque le directeur général Steve Brabant a sorti de sa poche le stylo [que le SEECO lui avait offert à son arrivée parmi nous en février dernier](#) ! L'esprit de collaboration et de respect mutuel a maintes fois été souligné, de même que la satisfaction d'avoir enfin pu arriver à une entente. Du moins jusqu'en 2023.

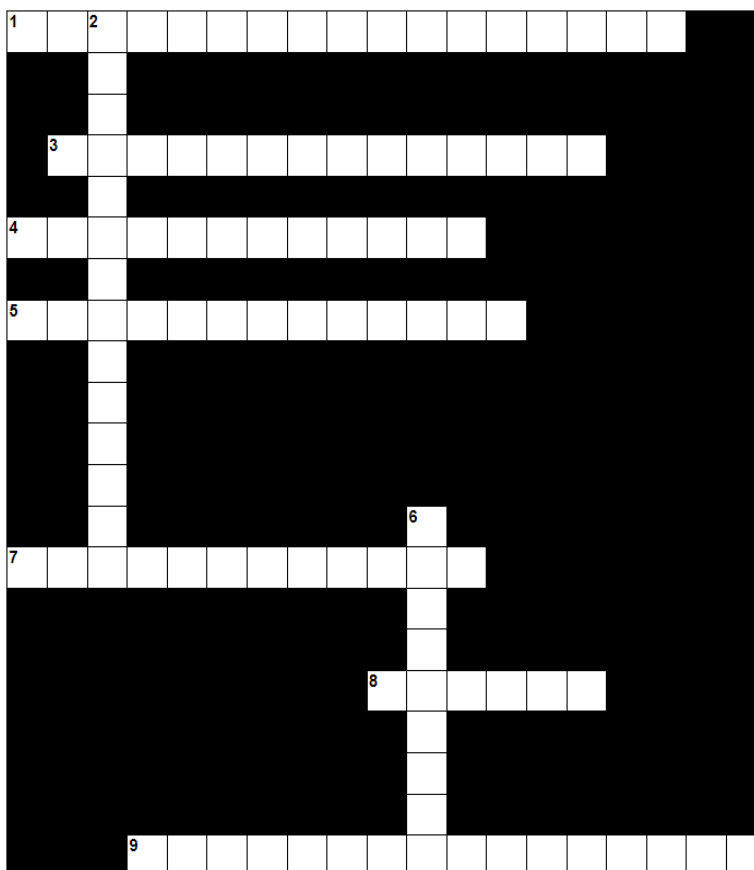
De gauche à droite : Christian Bernier (président du SEECO), Michèle Blais (présidente du soutien), Steve Brabant (DG du Cégep de l'Outaouais) et Amélie St-Arnault (présidente des professionnel.le.s)

Crédit photo : Lyne Beaumier



MOTS CROISÉS DES DÉPARTS DE LA DIRECTION

Pour vous détendre entre deux copies à corriger...



Horizontale

1. Elle a débuté sa carrière au Cégep de l'Outaouais à titre d'enseignante de physique en faisant un passage dans l'Exécutif du SEECO avant d'arriver à l'Organisation scolaire puis à la Direction des études. (prénom et nom)
3. Devenu DG en plein « Printemps érable », il a connu dix belles années à la tête de notre institution. (prénom et nom)
4. Arrivé depuis peu, il dit souhaiter continuer à faire grandir notre Cégep et nos communautés étudiantes et professionnelles, comme moteur incontournable du développement économique et social durable de l'Outaouais. (prénom et nom)
5. Une de ses dernières communications avec les enseignant.e.s devrait nous informer de la date de remise finale des notes. (prénom et nom)
7. Le *Plus-Mot* nous apprenait qu'il pourra probablement nous informer de l'endroit où on pourra manger la meilleure poutine lors de nos vacances au Saguenay. (prénom et nom)
8. Elle suit le même cheminement que notre dernière DÉ : enseignante, syndicaliste, directrice... Finira-t-elle à la tête de la Direction des études ? (prénom)
9. Elle quitte ses fonctions après de nombreuses années à la Direction de la formation continue. (prénom et nom)

Verticale

2. Au SRDP depuis de nombreuses années, il a choisi de retourner à l'enseignement. (prénom)
6. Enseignant en administration et directeur adjoint, il se retrouvera maintenant au SRDP. (prénom)

Solution p.11



Portrait démographique et défis linguistiques de la diversité étudiante du Cégep de l'Outaouais

SESSION HIVER 2022

SAVIEZ-VOUS QUE...

Bien que la très vaste majorité des étudiant.e.s soient nés au Québec, le Cégep de l'Outaouais accueille des personnes nées dans huit autres provinces canadiennes et **dans 82 pays différents?** (Cégep de l'Outaouais, données du registraire-janvier 2022) **Voici une liste non exhaustive des principaux pays d'origine de bon nombre des étudiant.e.s. à l'enseignement régulier et à la formation continue :**

Algérie	Côte d'Ivoire
Burundi	France
Cameroun	Haïti
Chine	Rwanda
Colombie	Togo
Congo, république démocratique	Tunisie

Les membres de la CoP inclusion se sont questionnés à savoir comment sont accompagnées ces personnes après leur admission au Cégep de l'Outaouais, lorsqu'elles ont été scolarisées hors Québec ou en communauté autochtone, ou lorsqu'elles sont nouvellement intégrées à l'éducation post secondaire québécoise.

Comment les soutient-on dans le processus d'appropriation de leur nouveau rôle étudiant post secondaire au Québec ?

La réponse est fort simple, **nous ne faisons rien de commun à toute l'institution mais il existe bon nombre d'initiatives individuelles et souvent parcellaires.**

Au niveau de l'ensemble du Cégep, ces personnes étudiant.e.s nouvellement admises ont accès au même processus d'accueil que tous les autres nouveaux admis: journées d'accueil par le Cégep et les programmes, libre accès aux ateliers de démarrage offerts par les APIs et la SAEC, visite et orientation sur les campus, etc. Pour ceux et celles venant de l'extérieur de la région urbaine de Gatineau, possibilité d'un tour de ville guidé et de la découverte des services d'intérêt pour leur vie quotidienne et étudiante. Les étudiant.e.s internationaux ont accès à une personne ressource pouvant les soutenir et les orienter vers divers services appropriés à leurs besoins.

Mais qu'en est-il de l'appropriation de leur nouveau rôle étudiant postsecondaire au Québec ?

C'est là où le bât blesse! À notre connaissance, aucune mesure ou stratégie institutionnelle n'est actuellement prévue afin d'accompagner la personne d'immigration récente, d'études internationales ou scolarisée dans une communauté autochtone à bien saisir les attentes à son égard, en matière d'enseignement/apprentissage.

Selon des témoignages récurrents reçus par des membres de la CoP :

- il est attendu que la personne étudiante soit d'emblée compétente dans son rôle étudiant;
- qu'elle connaisse les modes de fonctionnement locaux en dépit d'avoir évolué, une bonne partie de sa vie, dans un système éducatif fort différent;
- qu'elle trouve d'elle-même les moyens de s'adapter;
- qu'elle sache d'elle-même où aller s'informer;
- qu'elle saisisse bien les attentes collégiales en matière d'enseignement/apprentissage.

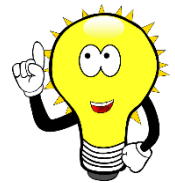
Il n'est pas exceptionnel que la première année de scolarité de cette partie de la population étudiante du Cégep soit consacrée non pas à l'apprentissage de la langue, ni strictement aux compétences disciplinaires attendues dans chacun des cours de leur programme mais bien également à l'apprentissage :

- des mécanismes collégiaux d'enseignement et d'évaluation;
- des attentes en matière d'apprentissage scolaire;
- des rôles respectifs de l'enseignant et de l'étudiant;
- de l'accessibilité des membres du corps professoral qui est encouragé et valorisé;
- de même que la disponibilité des services d'aide et de support pouvant et devant parfois être utilisés.

Pour ces personnes il s'agit **d'un choc culturel important**. Certaines pratiques pédagogiques « sont en effet méconnues dans les pays à forte migration, où l'enseignement magistral, l'apprentissage par cœur et le traitement de l'information par la répétition » constituent les stratégies habituelles d'enseignement/apprentissage. (Bégin, 2008, « Les stratégies d'apprentissage : un cadre de référence simplifié » dans *Revue des sciences de l'éducation*, vol. 34, no 1.)

Quels seraient les moyens à mettre en place pour accompagner et soutenir l'ensemble des étudiant.e.s du Cégep de l'Outaouais dans l'appropriation des attentes relatives à leur rôle étudiant ?

Vous avez des idées, des suggestions, des pistes de réflexion... vous êtes invité.e.s à venir échanger avec nous ou à nous partager vos initiatives gagnantes. Vous possédez une expérience en la matière, nous voulons la connaître.



Courriel : isabelle.joanis@cegepoutaouais.qc.ca

CoP inclusion : <https://sites.google.com/csimple.org/copinclusion/accueil>

DES NOUVELLES DU COMITÉ INCLUSION

Le Comité inclusion tient à célébrer le mois de mai comme Mois du patrimoine asiatique. Le Sénat canadien a adopté, en décembre 2001, une motion désignant le mois de mai comme Mois de l'héritage asiatique. Les festivités commémorent l'apport inestimable des Canadiens d'origine asiatique à la création d'une société canadienne multiculturelle et diversifiée.

Le comité inclusion tient également à souligner la Semaine de sensibilisation aux cultures autochtones. Instaurée en 1992, cette semaine se déroule pendant les quatre jours qui suivent la fête de la Reine. Elle a pour objectif de sensibiliser les employés de la fonction publique fédérale aux cultures des peuples autochtones.

COURRIER DES MEMBRES

Bonjour SEECO,

Quelles sont les dates de vacances déjà ?

Un membre qui rêve de se reposer

Cher membre et futur vacancier,

Pour faire simple, disons que le dernier jour travaillé est fixé au lundi 13 juin 2022. Les vacances commencent donc le **mardi 14 juin 2022** ! Le retour au travail est prévu pour le lundi 15 août 2022. C'est, comme toujours, une semaine avant la rentrée des étudiant.e.s qui elle, aura lieu le lundi 22 août 2022.

Bonnes vacances tout le monde ! Elles sont bien méritées !

L'Exécutif du SEECO



DES NOUVELLES DE *JE TIENS LA ROUTE!*

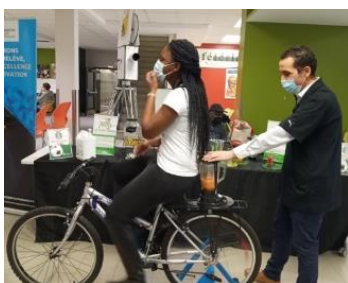


Avez-vous déjà remarqué des étudiant.e.s rassemblés au café d'un des campus en train de rire, de s'amuser, de bouger ou même de se détendre dans le cadre du programme *Je tiens la route!* ? Peut-être avez-vous même déjà participé ou collaboré à un de ses nombreux projets ?

Je tiens la route! est un programme visant à faire appel à des actions individuelles et collectives en santé mentale, d'une part pour que chacun puisse mieux prendre soin de sa santé mentale, d'autre part pour que tous puissent en faire davantage pour contribuer à une meilleure santé mentale chez les autres. Ce programme met de l'avant l'idée que les actions visant la promotion d'une bonne santé mentale des étudiant.e.s au Cégep doivent être priorisées au même titre que le sont celles visant la réussite scolaire, avec laquelle elle entretient des liens étroits.

Chaque année, les responsables du programme mettent sur pied plusieurs activités et projets ou bien participent à leur élaboration en donnant un coup de main lors d'initiatives d'étudiant.e.s ou de différents acteurs du Cégep. Voici quelques exemples d'activités ayant été réalisées lors de la dernière année :

Des sessions de **zoothérapie** ont permis aux étudiantes et étudiants de se détendre et de diminuer leur stress de fin de session. Cette activité a été une grande réussite grâce à la collaboration entre le SAPS et le programme *Je tiens la route!*.



Prendre le temps **de jouer, de bouger, de rire**, est une excellente façon de prendre soin de sa santé mentale. Elle permet de réduire l'anxiété, mais également de recharger sa batterie et de créer des liens. Et même, bouger tout en se préparant un bon smoothie, pourquoi pas ? Ces activités ont été organisées par la vie étudiante dans le cadre de la **semaine Défi santé**. *Je tiens la route!* a eu la chance de pouvoir donner un coup de main pour l'animation.

Dans le cadre de la **semaine de prévention du suicide**, le programme *Je tiens la route!* en collaboration avec l'équipe du SAPS a fait une activité de mots croisés dans le but de promouvoir le projet des Sentinelles au Cégep. Ce projet consiste à ce que du personnel reçoive une formation sur la façon d'accueillir et d'accompagner une étudiante ou un étudiant en détresse. Une autre activité initiée par l'équipe du SAPS et de *Je tiens la route!* dans le cadre de la journée *Bell cause pour la cause* visait à **briser les tabous sur la santé mentale**.

À plusieurs moments au courant de l'année et sur l'initiative de la vie étudiante, des cafés et des chocolats chauds sont offerts aux étudiantes et étudiants pour souligner leur travail et pour leur accorder une petite douceur.

Les activités de *Je tiens la route!* ne s'arrêtent pas là. Il y a, entre autres, l'accompagnement des étudiant.e.s dans leurs différents projets qui occupe une place privilégiée au sein des actions du programme en collaboration avec la Vie étudiante, les enseignant.e.s des cours de DIASH et, évidemment, les étudiant.e.s. Nous vous invitons donc, en tant qu'enseignant.e.s du Cégep, à garder un œil sur la santé mentale de nos étudiantes et étudiants et à faire appel à nous au besoin. Nous vous encourageons également à nous aider à faire briller les idées de vos étudiant.e.s ainsi que leurs désirs de s'engager civiquement. Rien ne nous fait plus plaisir que de voir ces jeunes s'épanouir et s'approprier leurs forces.



NOUVELLES DU COMITÉ LGBTQ+

Merci à l'ouverture et à l'inclusion au Cégep de l'Outaouais

Chères et chers collègues,

Nous parlons beaucoup depuis quelques années d'inclusion et des moyens d'être plus inclusifs comme institution, comme enseignant.e ou comme personne. On parle souvent des améliorations à apporter, des lacunes, mais il faut également souligner les bons coups ! Je voulais prendre quelques moments pour souligner le fait qu'à mes yeux, nous réussissons à créer ici un milieu ouvert et inclusif pour de nombreuses personnes. J'aimerais vous partager mon expérience personnelle tellement enrichissante et positive dans notre belle communauté collégiale et prendre le temps de vous dire, pour finir l'année en beauté, que vous êtes bienveillants, sensibles, conscients et humains.

Tout d'abord, je suis une femme, en sciences. Bien que j'aie déjà vécu du sexisme, ça n'a jamais été le cas dans mon milieu de travail ici au Cégep de l'Outaouais. Je me sens estimée par mes collègues de travail et reconnue pour mes accomplissements, même dans un milieu traditionnellement masculin. Je n'ai jamais eu de difficulté à me faire respecter pour mes compétences professionnelles et scientifiques et je trouve sincèrement que j'ai accès à toutes les opportunités professionnelles qui se présentent au même titre que mes collègues masculins. En biologie, il faut dire que nous avons la chance depuis longtemps déjà d'être un domaine scientifique où la parité homme-femme est atteinte. Cela contribue certainement à mon amour pour ce domaine, car la parité homme-femme a cette qualité d'équilibrer et d'harmoniser les choses.

Je suis également récemment devenue maman. J'ai porté mon enfant, j'ai eu un retrait préventif et un congé de maternité. Ces privilèges et ce miracle de la vie associés à la féminité ont longtemps été des freins à la carrière des femmes et c'est certainement encore le cas dans plusieurs sphères de notre société. Je me suis lancée dans plusieurs grands projets professionnels avant de fonder ma famille et j'ai eu peur de perdre beaucoup en quittant pour mon congé de maternité. J'ai eu peur de ne pas avoir la même crédibilité à mon retour. Même récemment, je me suis surprise à cacher ma grossesse de peur qu'on me refuse des libérations pour réaliser des projets qui me tiennent beaucoup à cœur. Pourtant, ces peurs se sont avérées non fondées. À mon retour de congé de maternité, j'ai été réélue à la coordination de mon département, j'ai repris mes projets là où ils étaient et je n'ai pas senti que mon statut de jeune maman posait un risque de sous-performance aux yeux de mes collègues.

Je suis également une femme ouvertement homosexuelle, membre active de la communauté LGBTQ+ et mariée à mon épouse. Je me souviens du jour où le mariage entre conjoints de même sexe est devenu légal au Canada. Je me souviens de m'être sentie plus libre, plus forte, plus légitime. J'ai vu beaucoup d'homophobie dans ma vie, mais jamais au Cégep de l'Outaouais. Mes collègues, mes étudiant.e.s, mes patrons, m'acceptent et m'accueillent comme je suis, sans jugement, sans censure, sans malaise. Je suis très privilégiée comme membre de la communauté LGBTQ+ de me sentir en sécurité dans mon milieu de travail. Je connais beaucoup de personnes LGBTQ+ au Québec qui n'ont pas ce sentiment de sécurité.

Peu importe mon sexe et mon orientation sexuelle, je sens que j'ai ma place au Cégep, que j'ai la possibilité de contribuer et de m'engager dans mon milieu de travail et dans ma société. Je vous dis un immense merci à toutes et tous! Merci de me permettre de m'épanouir professionnellement et humainement en m'accueillant et en m'acceptant. Merci de me voir comme l'une des vôtres, comme votre égale, comme une personne à part entière ayant la même valeur que les autres. Vos sourires sincères et votre considération à mon endroit me donnent beaucoup d'énergie, de motivation et de bonheur.

Peut-être qu'on ne vous dit pas souvent l'impact positif fort que vous avez, mais je suis certaine que votre ouverture et votre respect pour l'humain dans toute sa grande diversité propulsent bien des gens autour de vous, que ce soit des collègues ou des étudiant.e.s, tout comme vous le faites pour moi, simplement parce que j'ai la possibilité d'être et d'être reconnue.

Mille mercis,
Catherine Hallé, enseignante en biologie

SYNDICALISME EN ZONE DE CONFLIT

Difficile en ce moment, dans une chronique sur l'international, de ne pas tourner les projecteurs sur l'évolution de la guerre que mène la Russie sur le territoire ukrainien. Depuis la fin du mois de février, nous assistons à un fort élan de solidarité tant à l'international que dans la population ukrainienne pour soutenir les personnes victimes de l'envahissement brutal et grossier d'un pays voisin. Avec cette résistance exceptionnelle à l'envahisseur russe que démontrent les Ukrainien.ne.s, nous avons été témoins de l'engagement à la défense pris par les citoyennes et citoyens ukrainiens issus d'une multitude de sphères de la société (député.es, acteurs, actrices, musicien.ne.s, athlètes, etc). Il en va de même d'une majorité de membres des organisations syndicales : « Ces scènes, que les Européens n'ont pas vues sur leur sol depuis la Seconde Guerre mondiale, mais qui cependant existent dans de nombreux pays, rappellent que la barbarie des conflits armés s'abat d'abord sur les plus faibles. Les travailleurs sont de ceux-là, rappelait une revue syndicale européenne ¹ »

Alors que certains syndicats ukrainiens ont délaissé pancartes et slogans pour manier Missiles Stinger et lance-roquettes antichars en s'impliquant directement dans les combats, tel le syndicat des mineurs *Zakhista Pratsi* de l'entreprise Selidov-ugol, plusieurs autres ont entrepris de mettre sur pied l'aide humanitaire. Soutenues financièrement et matériellement par la mobilisation syndicale internationale, la Fédération des syndicats de l'Ukraine (FPU) et la Confédération des syndicats libres de l'Ukraine (KVPU), représentant ensemble 5 millions de membres, apportent, quant à eux, nourriture et abri à la population, le tout au milieu de l'invasion russe et des innombrables attaques qui ont gravement endommagé les habitations, les lieux de travail et les infrastructures. Les membres de ces syndicats ont également ouvert en grand les portes de leurs bureaux dans tout le pays aux personnes cherchant refuge, y compris les femmes et les enfants, les personnes âgées, et maintenant les personnes blessées dans le conflit.²

Le Président et poète de la Confédération européenne des syndicats (CES), Luca Visentini, qualifiait en ces mots l'action humanitaire des syndicats ukrainiens : « Les syndicats ukrainiens font tout ce qu'ils peuvent pour contribuer aux efforts visant à protéger les gens, la paix et la démocratie. La CES s'engage à fournir tout le soutien pratique et politique possible. ³ »

Ce dernier rappelait que la solidarité est au cœur du syndicalisme et que les syndicalistes ukrainien.e.s prouvaient, hors de tout doute, qu'il n'était pas simplement question de vagues slogans. Ayant bien souvent dû abandonner leur emploi, ces travailleurs.euses risquaient désormais chaque jour leur vie pour prendre soin des victimes les plus vulnérables de cette invasion. Luca Visentini exhorte d'ailleurs les travailleurs.euses qui sont en mesure de soutenir l'effort humanitaire envers l'Ukraine à le faire sans tarder.

Comme quoi, la solidarité syndicale va parfois, lorsque nécessaire, beaucoup plus loin que manifestation et piquets de grève !

Pierre-Luc Vallée, enseignant
Sciences politiques

MATIÈRE À RÉFLEXION

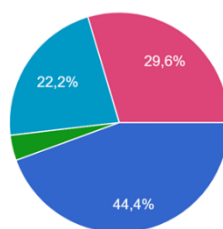
« Que je ne tombe jamais dans cette erreur vulgaire qui consiste à me penser persécuté quand je suis contredit. »

Ralph Waldo Emerson.

RÉSULTATS DU DERNIER CONCOURS !

Pour participer au tirage du mois d'avril, il fallait répondre à un court sondage sur le *Plus-Mot* ! **Pascale Prud'homme (français)** et **Mathieu Lachance (physique)** ont gagné une carte-cadeau de 25 \$ de la très locale Brasserie À la Dérive ! Merci à tout notre lectorat pour les 27 réponses (et vos commentaires qui nous ont fait chaud au cœur) ! Salutations particulières à la personne qui ne lit que les articles sur Patrick Fillion (et qui n'est pas Patrick Fillion) : tu nous as bien fait rire. 😊

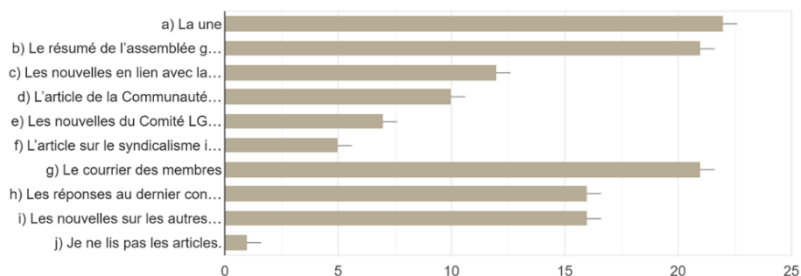
Que lisez-vous généralement dans le PLUS-MOT?
27 réponses



- a) Tout, je le lis d'un bout à l'autre !
- b) Je ne regarde que les mêmes et les citations drôles.
- c) Je ne m'intéresse qu'au tirage.
- d) Je ne lis que les articles sur Patrick Fillion.
- e) Je lis la devise de l'en-tête.
- f) Je lis au hasard de mon humeur.
- g) Je lis quelques articles ciblés.

Si vous lisez les articles, quels sont ceux qui attirent particulièrement votre attention (vous pouvez cocher plusieurs réponses) :

27 réponses



Quelques commentaires... très élogieux ! On n'a même pas eu besoin de les inventer. Merci !

Très bon journal! Merci!

Continuez votre bon travail. On ne peut pas toujours se présenter à l'assemblée, ça nous permet d'avoir l'info.

Je lis les grands titres pour voir si je lis en entier ou si je passe par-dessus, les "entendu en AG" et "saviez-vous que...", toutes les blagues et les images (j'aime beaucoup l'émeu qui nous encourage à la fin).

J'aime beaucoup les réponses au concours, les mêmes et les citations drôles.

Quelques *Plus-mot* en papier qui traînent à la repro, c'est important !

Vous faites un excellent travail! Merci!

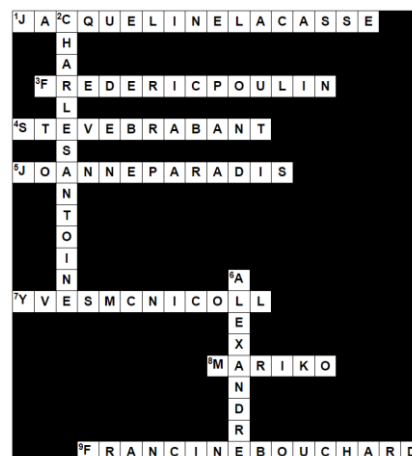
Bravo

Toujours très intéressant!

Félicitations pour votre beau programme !

La lecture est parfois diagonale, mais quand même...

Continuez votre bon travail ! :)



Solution des mots croisés de la page 5

PENDANT CE TEMPS AU SEECO

BONS COUPS DES MEMBRES DU SEECO

L'Équipe du *Plus-Mot* tient à souligner le courage et la générosité d'**André-Anne Pharand** (Géographie) qui a fait don de sa magnifique chevelure lors du Défi tête rasée Leucan du 27 avril dernier. Bravo !

LU CETTE SEMAINE

Selon [une étude très sérieuse](#), l'alcool vous rendrait bilingue. En somme, vous n'êtes pas alcoolique : vous aspirez plutôt à devenir polyglotte.

À NOUS LA PAROLE

L'équipe du *Plus-Mot* vous invite à sortir de l'ombre et à prendre la parole dans votre journal syndical. Faites-nous parvenir vos articles, vos réflexions, vos opinions, vos caricatures, vos dessins, vos mèmes, vos liens... à notre nouvelle adresse : plus-mot@seecofneeq.com

PROCHAIN PLUS-MOT

C'était le dernier *Plus-Mot* de l'année 2021-2022. Vous pouvez néanmoins soumettre vos idées ou vos articles en tout temps pour publication cet automne. Veuillez noter que l'équipe éditoriale se réserve le droit de reformater les articles avant publication.



NOUVEAU CONCOURS

La correction de l'évaluation finale arrive. Que seriez-vous prêt.e à faire pour ne pas corriger ? Quelle est la pire activité de procrastination qui vous a traversé l'esprit pour éviter cette tâche pénible ? Pour participer au dernier concours de l'année, il faut nous envoyer votre réponse **avant le mardi 17 mai à 15 h !** (On sait, la date limite contredit parfaitement le principe de la procrastination, mais on vous connaît, pas question que vous ratiez votre occasion de gagner !) Nous avons hâte de vous lire ! Pour participer, [veuillez cliquer ici](#).

À GAGNER : L'une des deux cartes-cadeaux de 25 \$ du comptoir de crème glacée La Cigale à Chelsea !



L'ÉQUIPE DU PLUS-MOT

Équipe éditoriale : Lyne Beaumier, Frédéric Ouellet, Pierre-Luc Vallée.

Révision et autres tâches pas si connexes :

Christian Bernier, Simon Lespérance et Chrystel « je veux partir en roadtrip » Lasson.

Un gros merci aux membres qui ont contribué de près ou de loin à cette édition du *Plus-Mot* !

MANDAT DU PLUS-MOT

Publier des articles portant sur des sujets d'intérêt syndical, social ou autres nous intéressant en tant qu'enseignant.e.s ou qui s'intéressent à l'enseignement. (AG du 26 octobre 2016).

ARRIVÉE DU NOUVEAU DIRECTEUR DES ÉTUDES

Bien qu'il ne sera pas en poste avant le 30 mai qui vient, l'équipe du *Plus-Mot* tient à saluer notre nouveau directeur des études, **Yves Mc Nicoll**, et à lui souhaiter la bienvenue. Il trouvera, au sein des membres du SEECO, des personnes ouvertes, passionnées par la réussite et le bien-être de leurs étudiant.e.s, et prêtes à collaborer à la mise en place de pratiques pédagogiques innovantes. Et sur une base personnelle, espérons qu'il pourra aussi nous aider à trancher en vue de notre prochain périple au Saguenay-Lac-St-Jean : est-ce au Goofy ou au Crapaud que l'on mange la meilleure poutine?



Crédit photo : Cégep de Terrebonne

SUGGESTIONS POUR LE PROCHAIN CALENDRIER SCOLAIRE

Mardi	Mercredi	Jeudi	Jour de discussion	Férié	Samedi	Dimanche
8	7	6	5	4	3	2
18	16	13	12	11	10	9
24	24	23	22	21	20	19
31	30	29	28	27	26	25

Ce calendrier a spécialement été conçu pour les enseignant.e.s du SEECO. Nous prions le nouveau DÉ d'en tenir compte quand viendra l'heure d'établir le calendrier de l'an prochain en Commission des études.

Comme tout le monde le sait, les lundis sont difficiles. Afin de permettre à tout le personnel de profiter pleinement de ses dimanches, nous avons aboli les lundis. Dans le même ordre d'idées, les vendredis sont changés en congés fériés, ce qui permettra une plus longue fin de semaine à toutes et à tous.

Les RCD et les RCP sont souvent sollicité.e.s pour remettre des documents ou des informations dans des délais beaucoup trop courts. Grâce à ce nouveau calendrier, les tâches demandées le 8 pourront être remises le 6.

Ce calendrier suggère également d'abolir le 14 et le 17, éliminant ainsi les abandons de cours dont la date limite serait le 17 septembre et le 14 février. Il s'agit d'une mesure innovatrice pour la réussite de nos étudiant.e.s. Même idée pour la date limite des demandes de PVRTT établie au 15 mai et au 15 novembre : comme il n'y aura plus de 15, il n'y aura plus jamais de retard.

De plus, nous proposons deux 24 : les conciliations travail-famille pourront être demandées à ce moment-là, ce qui permettra à tous les parents débordés d'avoir deux jours pour faire leur demande.

Par ailleurs, le 1^{er} du mois a été éliminé afin d'éviter que nos membres s'inquiètent du temps qui passe beaucoup trop vite. Le milieu enseignant est assez stressé comme ça. Épargnons-le.

Enfin, un nouveau jour appelé « Jour de discussion » permettra de régler le problème des réunions et autres rencontres qui se chevauchent. Plus question d'avoir à la fois une AG syndicale, une rencontre départementale et des reprises d'examen à 12 h le mercredi.

Merci de tenir compte de nos demandes et de nos besoins. Bienvenue parmi nous.